



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Eure-et-Loir

Commune : Châteaudun

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Ville

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et

du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Appellation : Immeuble

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 18/08/1953

Étendue de la protection : Façades et toitures sur la place avec retour sur les rues de Luynes et du Maréchal-Lyautey (cad. A 1) : inscription par arrêté du 18 août 1953

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.